

Communiqué de presse

Hybrigenics signe un accord de financement en fonds propres sur 3 ans avec Yorkville sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire

. Yorkville s'engage à souscrire des actions nouvelles Hybrigenics par tranches d'un montant maximum de 200 000 EUR (prime d'émission incluse), à la seule et entière discrétion d'Hybrigenics, à raison d'une tranche au plus par semaine.

. Le montant cumulé de ces financements s'élèvera au maximum à 5 MEUR sur 3 ans (prime d'émission incluse).

. Au cours actuel du titre, cette faculté de tirage correspond à des tranches d'environ 60 000 actions nouvelles au maximum et à un nombre total d'environ 1,5 millions d'actions nouvelles au maximum.

. La transaction sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2009.

Paris, 14 septembre 2009 – Hybrigenics (ALHYG), société biopharmaceutique cotée sur Alternext (NYSE-Euronext) à Paris, focalisée dans la recherche et le développement de nouveaux médicaments contre le cancer, et spécialisée dans les interactions entre protéines, annonce ce jour la signature d'un contrat avec YA Global Master SPV LTD ("Yorkville"), aux termes duquel Yorkville s'engage à apporter à Hybrigenics un financement en fonds propres sous réserve d'approbation par la prochaine assemblée générale extraordinaire d'Hybrigenics qui se tiendra le 23 octobre 2009.

Sous réserve d'approbation par la prochaine assemblée générale extraordinaire, à n'importe quel moment pendant les 3 ans du contrat, Hybrigenics sera en droit (mais non dans l'obligation) à sa seule et entière discrétion, de demander à Yorkville de souscrire des actions nouvellement émises (d'une valeur nominale de 0,10 EUR) par tranches d'un montant maximum de 200 000 euros chacune (prime d'émission incluse), à raison d'une tranche au plus par semaine et dans la limite d'un nombre d'actions tel que Yorkville ne détienne à aucun moment du contrat plus de 9,9% du capital d'Hybrigenics.

Le prix d'émission des actions nouvelles sera entériné par le conseil d'administration lors de chaque tirage comme égal à 95% du plus faible cours moyen journalier pondéré par les volumes de l'action Hybrigenics des cinq jours de bourse suivant l'avis de tirage concerné, et ne pourra en tout état de cause être inférieur à 80,75% du cours moyen pondéré par les volumes de la dernière séance de bourse ayant précédé la date de l'avis de tirage.

Le montant total obtenu par Hybrigenics auprès de Yorkville aux termes du contrat pourra atteindre un maximum de 5 MEUR (prime d'émission incluse). Yorkville pourra soit revendre ses actions sur le marché (sans recours à une offre au public), soit les conserver. Yorkville s'engage également à ne pas vendre à découvert ni à conclure aucune transaction de couverture concernant les actions Hybrigenics.

Communiqué de presse

Dès approbation par la prochaine Assemblée générale extraordinaire, Hybrigenics émettra par ailleurs au profit de Yorkville des actions nouvelles (d'une valeur nominale de 0,10 EUR) pour un montant total de 100 000 euros (prime d'émission incluse), représentant environ 30.000 actions au cours actuel, sur la base d'un prix par action égal à la moyenne des cours moyens journaliers pondérés par les volumes des 20 derniers jours de bourse précédant l'approbation. Ces actions seront souscrites par compensation avec la commission d'engagement de même montant qui sera alors due par Hybrigenics à Yorkville. A la différence des actions émises à la suite des différents tirages, ces actions émises à l'occasion de l'approbation du contrat ne pourront être cédées pendant une période de six mois à compter de leur émission.

“Cet accord nous offre une flexibilité optimale pour obtenir, à notre discrétion, un financement en fonds propres tout en réduisant au minimum la dilution pour nos actionnaires. Nous avons désormais l'assurance que nos besoins de trésorerie liés à nos recherches menées en interne sur le cancer et à la préparation de la prochaine étape du développement clinique de l'inécalcitol seront parfaitement couverts”, a déclaré Remi Delansorne, Directeur général d'Hybrigenics.

M. Michael J. Nowak, Directeur général de Yorkville Advisors, LLC, société de gestion du fonds Yorkville, qui a dirigé l'investissement dans Hybrigenics, a déclaré : *“Yorkville offre des outils de financement souples et innovants aux sociétés cotées, leur permettant ainsi de développer et d'étendre leurs activités. Il existe, selon nous, un grand nombre de sociétés françaises de biotechnologie très prometteuses. Nous sommes particulièrement ravis d'investir dans Hybrigenics, notre première transaction sur la place de marché NYSE-Euronext de Paris.”*

A propos d'Hybrigenics (ISIN : FR0004153930, Mnémo : ALHYG)

Hybrigenics (www.hybrigenics.com) est une société bio-pharmaceutique cotée (ALHYG) sur le marché Alternext (NYSE-Euronext) de Paris, qui focalise ses programmes internes de R&D sur des cibles et des thérapeutiques innovantes contre le cancer. Le programme de développement clinique d'Hybrigenics repose sur l'inécalcitol, un analogue de vitamine D, dans le cancer de la prostate en association avec les traitements de référence actuels, avec pour objectifs d'en améliorer l'efficacité et la tolérance. Le programme de recherche d'Hybrigenics explore le rôle des enzymes appelées Ubiquitin-Specific Proteases (USP) dans la dégradation des onco-protéines et l'intérêt d'inhibiteurs d'USP brevetés dans différents types de cancer.

Par ailleurs, Hybrigenics est le leader mondial de la technologie double-hybride en levure (Y2H, pour « Yeast Two-Hybrid ») et des services associés pour identifier, valider et inhiber les interactions entre protéines. Hybrigenics offre aux chercheurs de tous les secteurs des sciences de la vie des prestations de très haute qualité grâce à sa plateforme Y2H à haut débit certifiée ISO 9001, à ses outils et bases de données bioinformatiques très élaborés, à sa chimiothèque et à sa plateforme de criblage chimique.

HYBRIGENICS est cotée sur Alternext by NYSE Euronext

ISIN : FR0004153930

Mnémo : ALHYG

Hybrigenics
Rémi Delansorne
Directeur Général
Tél. : +33 (0)1 58 10 38 00
investors@hybrigenics.com

NewCap.
Communication financière
Axelle Vuillermet / Pierre Laurent
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94
hybrigenics@newcap.fr